

VOTRE COMMUNE VOUS INFORME



Une première voiture Mobility à Val-de-Ruz



Qui ne connait pas encore la coopérative Mobility, née il y a 18 ans? Cinq chiffres la décrivent brièvement: 2'700 véhicules, répartis en 9 catégories, mis à disposition en 1'400 endroits distincts de Suisse, ceci au bénéfice de 120'300 membres. Dans le canton de Neuchâtel, 23 voitures au total sont disponibles sur les sites de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Peseux, Le Locle, Saint-Blaise et Couvet.

Parmi toutes les mesures favorisant une mobilité «intelligente», avec une volonté d'optimisation des moyens, figure le partage de véhicules automobiles. Début novembre, Val-de-Ruz rejoindra la famille des communes et des institutions qui encouragent ce mode de déplacement en installant, en partenariat avec Mobility et l'entreprise Felco, une première voiture aux Geneveys-sur-Coffrane, à deux pas de la gare. Le véhicule (un break 4x4) sera à disposition de toute personne et institution intéressée. La réservation, l'utilisation et la facturation de la prestation sont rendues très simples et conviviales grâce au système de gestion mis en place par Mobility. Un petit tour sur le site Internet www.mobility.ch devrait faire envie aux personnes qui n'ont pas encore eu l'occasion d'utiliser ce service.

Dans une prochaine édition de Val-de-Ruz info, des renseignements plus précis vous seront fournis ainsi qu'une invitation à découvrir le véhicule et son fonctionnement. Le premier pas est fait; place bientôt à une deuxième, voire une troisième voiture dans la Commune?

Armand Blaser, conseiller communal



Actualités

Au travail à vélo «bike to work» 2015

Il y a quelques semaines, la Commune a participé pour la première fois comme «Entreprise» à la 11e édition de l'action «bike to work» organisée par Pro Vélo.

Cette action nationale, d'une durée de deux mois, est destinée à promouvoir la pratique du vélo pour se rendre au travail. Son objectif: faire en sorte que le plus grand nombre de pendulaires soient séduits par la petite reine, un moyen de transport pratique, bon pour la santé et écologique.

En 2015, plus de 52'000 employés de 1'665 entreprises se sont mis en selle dans le cadre de l'action. Ensemble, ils ont parcouru près de 10 millions de kilomètres et ainsi économisé 1'581 tonnes de CO_2.

La Commune a pu inscrire cinq équipes de quatre membres chacune. Durant le mois de mai, ces 20 employés ont effectué le 87% de leurs trajets entre leur domicile et leur lieu de travail à vélo ou à pied et ainsi parcouru 1'449 kilomètres.

Au vu de ce succès, la Commune participera à l'action 2016 et invite les entreprises privées à en faire de même.

Informations supplémentaires sur www.biketowork.ch. L'administration de l'énergie renseigne également au 032 886 56 80 ou à *energie.val-de-ruz@ne.ch*.

Séance du centre d'accueil des Gollières aux Hauts-Geneveys

Le groupe de contact du centre d'accueil des Gollières réunit les divers intervenants du centre, les représentants de la population des Hauts-Geneveys ainsi que des autorités cantonales et communales.

La prochaine séance aura lieu le mardi 13 octobre 2015 à 17h30 aux Hauts-Geneveys, rue du Collège 1 (salle des samaritains).

Les habitants des Hauts-Geneveys souhaitant rejoindre le groupe sont invités à s'annoncer auprès de l'administration de la sécurité au 032 886 56 32 ou à *securite.val-de-ruz@ne.ch*.

Travaux forestiers: fermeture de route

En raison d'une coupe de bois, la route communale reliant Chézard-Saint-Martin aux Vieux-Prés sera fermée du lundi 5 au vendredi 16 octobre 2015 de 07h30 à 17h30, excepté le week-end. L'accès aux Vieux-Prés se fera par le chemin du Sapet à Dombresson.

Le service de ramassage des ordures ménagères est assuré selon l'horaire habituel pendant cette fermeture.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès de l'administration des travaux publics et forêts au 032 886 56 35 ou à *tp.val-de-ruz@ne.ch*.

Vie pratique

Travaux de jardinage automnaux

Le jardin est l'un des derniers refuges verts de l'homme moderne. Pour de nombreux amateurs, il représente un dérivatif contre le stress professionnel. Pourtant, des accidents se produisent régulièrement dans le cadre de cette activité créative et physique, que des mesures de sécurité simples permettraient d'éviter. Le bureau de prévention des accidents (bpa) donne des conseils pour avoir la main verte sans blessure.

Chaque année en Suisse, on dénombre près de 15'000 accidents de jardinage, certains avec de sérieuses blessures. Le manque d'habitude, la précipitation, la fatigue et la négligence en sont souvent les causes premières.

Pour réduire les risques d'accidents:

- utiliser une échelle stable, éventuellement arrimée à une branche avec une corde, lors de la cueillette de fruits ou de la taille d'arbres et d'arbustes. La taille peut être effectuée, sans risque de chute, depuis le sol avec un ébrancheur ou une scie de jardinier prolongée. Il est indispensable de porter des lunettes de protection;
- protéger ses mains avec des gants et porter des souliers robustes. Tondre la pelouse pieds nus est à bannir;
- éviter les intoxications et les irritations de la peau en utilisant de préférence des produits biologiques, un «plus» aussi pour l'environnement;
- lire le mode d'emploi des produits de jardinage corrosifs; ces derniers ne doivent être utilisés qu'avec les équipements de protection individuelle nécessaires comme des gants, des lunettes et un masque;
- débrancher les engins électriques qui se bloquent avant toute manipulation. Cela vaut notamment pour les tondeuses, les cisailles à haies, les broyeurs, les scies électriques et les tronçonneuses;
- équiper toutes les prises extérieures auxquelles on raccorde ces engins avec un interrupteur de protection à courant de défaut (normes de l'Association pour l'électrotechnique et pour les techniques de l'énergie et de l'information ASE). Dans un environnement humide, c'est une sécurité supplémentaire.

En présence d'enfants, il faut redoubler de prudence, notamment tenir les produits toxiques hors de leur portée, renoncer aux plantes toxiques et arbustes à baies (les enfants en bas âge ne peuvent pas faire la différence entre les plantes toxiques et inoffensives) et assurer les mares et les tonneaux d'eau de pluie par une protection adéquate pour éviter tout risque de noyade.

Plus d'informations sur www.bpa.ch.

Contrôle des champignons

Afin de permettre aux habitants de Val-de-Ruz de faire contrôler leur cueillette de champignons, Mme Gaëlle Monnat se tient à disposition de la population tous les dimanches du 23 août au 25 octobre 2015, rue de l'Epervier 6 à Cernier, au rez-de-chaussée, de 16h00 à 18h00 ou au 079 546 55 73.

Manifestations

Café vaudruzien: le Conseil communal à la rencontre de la population

Pour son rendez-vous du 7 septembre, le café vaudruzien s'est à nouveau déroulé dans une très bonne ambiance au restaurant «Le Bornican» à Fontainemelon. Le Conseil communal se réjouit de vous retrouver lors de la prochaine soirée qui aura lieu le 30 novembre 2015 à 19h00. Réservez déjà la date!



Soirée cinéma «Compostelle» à la salle de spectacles de Fontainemelon le mercredi 21 octobre 2015 à 20h00

Nous avons le plaisir d'annoncer la projection du film «Compostelle – Le voyage intérieur» le mercredi 21 octobre 2015 à 20h00 à la salle de spectacles de Fontainemelon, ceci en présence de son réalisateur, M. Eric Fontaneilles.

Vente des abonnements et des billets à l'entrée de la salle le jour de la représentation.

Offre spéciale destinée aux habitants de la Commune de Val-de-Ruz:

- 10 entrées gratuites (maximum 2 par personne) à réserver auprès de l'administration sports-loisirs-culture-promotion régionale au 032 886 56 33 ou à *loisirs.val-de-ruz@ne.ch*.

Plus d'informations sur www.val-de-ruz.ch.

Foire de Dombresson le 23 octobre 2015

La traditionnelle foire d'automne de Dombresson se déroulera le vendredi 23 octobre 2015. A cette occasion, des stands proposant des spécialités diverses s'installeront le long du village.

Le stationnement des véhicules le long de la Grand'Rue, du Ruz Chasseran, de la Rue Dombrice et des Oeuches ainsi que dans la cour du collège sera interdit du jeudi 22 octobre 2015 à 22h30 au vendredi 23 octobre 2015 à 21h00. Ces emplacements seront en effet occupés par les stands des marchands, des forains ou interdits au stationnement par suite de déviation du trafic.

La population vaudruzienne est invitée à participer nombreuse à ce sympathique événement et à s'y rendre de préférence au moyen des transports publics.